



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*26088012\*

Déposé / Reçu le

02 JUL. 2026

au greffe du Tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 1017 426 961

Nom

(en entier) : **Assur Syensqo**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de la Fusée 98, 1130 Bruxelles, Belgique****Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17  
juin 2026 :

L'actionnaire unique décide de nommer, avec effet immédiat, en qualité d'administrateur de la société, pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2029, Werner ENGEL.

L'actionnaire unique décide de conférer tous pouvoirs à M. Werner Engel et Mme Laure Thirion, avec le droit de subdélégation, afin de, au nom et pour compte de la société, prendre toutes mesures, demander et soumettre tous les certificats ou formulaires auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et signer tous les documents qu'ils jugeront nécessaire ou utile dans le cadre des décisions prises ci-dessus.

Werner Engel  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).